

France Rein partenaire du CHU de Nîmes et des institutions pour une expérimentation de parcours de soin

Paris, le 20/04/18 – En début d’année, le CHU de Nîmes et France Rein ont eu le plaisir d’être sélectionnés dans le cadre d’un appel à projets concernant le parcours de soins des patients avec maladie rénale chronique, symbolisant l’implication des associations de patients actives auprès des institutions pour l’amélioration du système de santé.

Dans le cadre d’un appel à projets de la Direction générale de l’organisation des soins du ministère de la santé, l’ARS Occitanie a retenu le projet « parcours patient en amont de la suppléance au CHU de Nîmes ». L’objectif de ce projet est d’améliorer la prise en charge des patients atteints d’IRC en favorisant le dépistage précoce et le ralentissement de la maladie ainsi qu’en améliorant la prise en charge pré-suppléance. Ce projet est le fruit d’un partenariat entre le CHU et l’association de patients France Rein qui, dans le cadre de son action régulière au sein des institutions, participe activement à l’amélioration du système de santé.

France Rein représente les 80 000 personnes dialysées et greffées du rein que compte la France. France Rein déploie ses actions dans toute la France, à travers son réseau solide d’associations régionales animées par plus d’un millier de bénévoles et représentants élus afin d’améliorer la qualité de la vie et des soins des personnes souffrant d’insuffisance rénale. Ces actions s’organisent à plusieurs niveaux :

- Prévenir l’évolution de la maladie rénale, en informant, en dépistant et en encourageant la recherche médicale afin de réduire le nombre de personnes entrant chaque année en traitement de suppléance.
- Améliorer la qualité de vie et de traitement des patients, en les aidant à construire leur projet de vie avec la maladie, soutenir leurs proches.
- Influencer les pouvoirs publics dans la définition des politiques de santé. Faire reconnaître la maladie rénale comme un enjeu de santé publique majeur.

France Rein en tant que partenaire des institutions participe aux commissions, aux groupes de travail et de réflexion, et intervient à chaque demande des institutions pour porter la voix des patients qu’elle représente. Pourtant cette association active et utile, veille de plus de 40 ans, reconnue d’utilité publique et agréée par le ministère de la santé, reste fragile, survivant année après année sans subvention publique.

Les associations de patients, actives auprès des patients et des institutions et nécessaires à l’amélioration de la qualité des soins et à l’expression de la démocratie sanitaire, ne peuvent fonctionner sans financement public, en particulier si elles veulent rester indépendante de l’industrie de santé.